CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N 4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E127412 **VALABLE JUSQU'AU** 28/11/2023

ÉDITÉ LE **17/08/2022**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/10/2013
Forme juridique : SASU
DEPUIS LE 22/04/2015
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Siret : **797 865 573 00035**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 2130088

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010421714404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010421714404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2021

Raison sociale : **ABS COUVERTURE**

129 QUAI DE LA PIE
94100 ST MAUR DES FOSSES

Téléphone : 06 63 25 49 31 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : abscouverture@gmail.com

Responsabilité légale :
BASIRE SYLVAIN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Couvreur)	13/10/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.